



• Préconisation des matériaux du casque :

Risques mécaniques	Chocs, chutes d'objets	→	Tous les casques conformes à l'EN 397
Risques électriques	Basse tension électrique	→	Polyamide diélectrique
Risque thermiques	Froid ou chaleur	→	Fibre de verre

• Exigences normatives relatives aux différents types de casques

ESSAIS	CASQUES ANTI-HEURT	CASQUES DE PROTECTION	CASQUES ISOLANTS
	EN 812	EN 397	EN 50365 ET EN 397
Absorption des chocs	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Résistance à la pénétration	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Résistance à la flamme	Facultative	Obligatoire	Obligatoire
Points d'ancrage de la jugulaire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Résistance aux très basses températures	Facultative	Facultative	Facultative
Résistance aux très hautes températures		Facultative	Facultative
Résistance à la chaleur radiante			
Essais électriques	Facultative	Facultative	Obligatoire
Résistance à la déformation latérale		Facultative	Facultative
Résistance aux projections de métaux en fusion		Facultative	Facultative

• Entretien

Le stock de casques doit être conservé à l'abri de la lumière (UV), de la chaleur et des intempéries. Il faut les remplacer après un choc important ou après l'apparition de craquelures ou fêlures. Leur entretien consiste à les laver à l'eau savonneuse, à l'exclusion de tout autre produit.

• Durée de vie

Selon les recommandations AFNOR

36 mois : pour les casques en polyéthylène, polypropylène.

48 mois : pour les casques en polyamide, polycarbonate, ABS.

60 mois : pour les casques en polyester renforcé.